

**N. B. : Une option débutée en classe de 2<sup>nd</sup>e est obligatoirement maintenue en classe de 1<sup>ère</sup> et terminale.**



**MUSIQUE AU LYCEE PHILIPPE LAMOUR**  
***ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ***  
***ENSEIGNEMENT OPTIONNEL***  
***CHANT CHORAL***

L'enseignement de la musique au Lycée Philippe Lamour s'inscrit **dans la continuité de l'enseignement dispensé au collège**. Il s'adresse à **tout élève** motivé pratiquant la musique, **quel que soit son niveau vocal ou instrumental**.

**EN CLASSE DE SECONDE**

L'élève peut choisir l'enseignement facultatif de musique (3 h par semaine + 1 heure de chorale)

Contenus :

=> Pratiques musicales instrumentales, vocales, d'écoute et de création (individuelles et collectives). Préparation et participation à plusieurs concerts dans l'année (voir plus bas).

=> Étude de deux champs de questionnement : la place de la musique et de ses pratiques dans la société contemporaine ; la diversité des esthétiques, des langages et des techniques de la création musicale dans le temps et dans l'espace.

**Tout élève admis en classe de seconde et souhaitant suivre l'option facultative pourra postuler pour intégrer le lycée P.LAMOUR, quel que soit son collège d'origine (procédure et formulaire disponibles sur le site internet du lycée (<https://lyc-lamour-nimes.ac-montpellier.fr/modalites-d-acces-communes-tous-les-arts>))**

**EN CLASSE DE PREMIERE**

Après la seconde, l'élève peut :

- Choisir l'enseignement de spécialité musique en 1<sup>ère</sup> (4 h/ semaine, puis 6h en terminale ; coefficient 16 au baccalauréat). **Le lycée Philippe Lamour est le seul établissement du Gard à proposer cet enseignement.**

**OU/ET**

- Poursuivre l'enseignement facultatif (3h/ semaine ; contrôle continu pour le bac).

**Tout élève admis en classe de première et souhaitant suivre l'enseignement de spécialité musique peut postuler dans Affelnet 1<sup>ères</sup> pour intégrer le lycée P. LAMOUR, quel que soit son lycée d'origine. De plus, il n'est pas nécessaire d'avoir suivi l'option facultative de musique en classe de seconde.**

## LE CHANT CHORAL

C'est l'une des spécificités du Lycée Philippe Lamour. Il s'adresse à tous les élèves du lycée et permet d'interpréter au sein d'un chœur un répertoire riche et varié, de deux à quatre voix (gospel, classique, rock...). Cet ensemble répète une heure par semaine pour préparer les concerts donnés tout au long de l'année, dans toute la région avec parfois la participation d'artistes professionnels invités.



## PARTENARIATS / CONCERTS

La section musique du lycée Philippe Lamour travaille en collaboration avec le Conservatoire de Nîmes ainsi qu'avec Paloma, Scène de Musiques Actuelles (SMAC) de Nîmes métropole (rencontre d'artistes, abonnements à tarif préférentiel, participation à des conférences, organisation de spectacles et de concerts en partenariat...).

### Les concerts du lycée en 2021-2022 :

- ⇒ Concerts « Quarte Blanche », Amphithéâtre du lycée, les 15 et 16 décembre 2021
- ⇒ Concert de fin d'année, le 24 mai 2021, Paloma SMAC de Nîmes métropole

## LA SALLE DE MUSIQUE ET SON ÉQUIPEMENT

- Un espace de 100 m<sup>2</sup>, avec piano quart de queue, claviers, guitares, amplis, batterie, percussions, sonorisation complète, vidéoprojecteur.
- Des studios de travail et d'enregistrement.

## INTERNAT

Possibilité d'hébergement en internat.

## APRÈS LE BAC SPÉCIALITÉ MUSIQUE

Associée à des disciplines littéraires ou aux SES, la spécialité musique permet d'envisager un parcours universitaire en musicologie, musicothérapie, mais aussi en lettres, histoire, géographie, langues étrangères, classes préparatoires littéraires (avec éventuellement option musique), droit, psychologie, journalisme, sociologie, sciences-politiques, etc. La spécialité musique peut également être associée aux SVT, ISN, physique-chimie et mathématiques, permettant ainsi à l'élève d'envisager une orientation vers des études médicales, scientifiques, informatiques, d'ingénierie du son, etc. Il existe également des licences avec doubles cursus (physique et musicologie) à Grenoble et à Paris. Voir le site de l'ONISEP (<http://www.horizons2021.fr>).

**Contact :** lamourni@ac-montpellier.fr